

Compte-Rendu

Monsieur Jean-Pierre Baeumler démarre la séance et remercie les personnes présentes et plus particulièrement Monsieur Heider, représentant la Région, Madame Catherine Bohème du Parc des Ballons, les représentants du Conseil de Développement, de la presse, des services. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** présente Mademoiselle Annaïck Dangelser, arrivée dans les services le 2 mars dernier, elle aura en charge l'animation du programme LEADER. Il lui demande de se présenter en quelques mots.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose ensuite au Conseil de retirer de l'ordre du jour le point 5 relatif à la désignation des membres au comité de programmation LEADER, les échanges avec l'ensemble des partenaires n'étant pas terminés. Une délibération plus complète sera présentée lors du prochain Conseil. Le Conseil approuve cette modification.

POINT 1- ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 6 FEVRIER 2009 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, soumet le compte-rendu de la Séance du 6 février 2009 au Conseil qui ne formule aucune remarque.

- **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme Secrétaire de Séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque, Secrétaire de Séance.**

POINT 2- BUDGET PRIMITIF 2009

Monsieur Jean Pierre Baeumler souligne le travail effectué par Monsieur François Britschgi et toute l'équipe qui l'entoure. Les priorités inscrites au Budget sont celles qui ont été présentées dans le cadre des Orientations Budgétaires du mois de février, à savoir : l'Economie, le Tourisme, les Services et le CLIC, le Scot, le Plan Climat. Concernant les participations demandées aux Communautés de Communes, elles n'ont pas été majorées de façon importantes, elles prennent en compte les nouveaux chiffres de la population au 1^{er} janvier 2006.

Une contribution au titre de la participation à l'animation du programme LEADER a été mise en place, évaluée à 5 000€ par Communauté de Communes pour l'année 2009. Par ailleurs, nous ferons appel, comme les années passées, à la politique régionale en faveur des Pays, et plus particulièrement à la Dotation Libre Emploi pour financer les actions envisagées.

Ainsi, cette dernière sera mobilisée à hauteur de 50 000€ environ au titre du présent budget, sur un montant encore disponible de 90 000€ environ.

Monsieur Jean Pierre Baeumler donne ensuite la parole à Monsieur François Britschgi, en charges des Finances et du Personnel. Ce dernier remercie également l'équipe qui l'entoure, en particulier Mesdames Mura et Barzagli, ainsi que les membres de la Commission des Finances. Il commente ensuite le document projeté qui distingue les différentes fonctions au sein du budget du Pays.

Ainsi, le budget total du Syndicat Mixte s'élève à **1.047.830€** dont :

- ▶ 800.850€ pour le Pays (soit 77%),
- ▶ 97.660€ pour le Clic (soit 9%) et
- ▶ 149.320€ pour le Scot (soit 14%).

Monsieur Jean Pierre Baeumler rappelle le montant des contributions des intercommunalités et leurs différentes composantes :

2009	POPULATION	PFIL (0,2€H)	PAYS (+ 2 %)	EMPLOI	ML (+ 2 %)	LEADER	SOUS TOTAL 2009
CCPT	21 975	4 395	30 708	6 812	24 221	5 000	71 136
CCCE	15 651	3 130	23 148	4 852	17 251	5 000	53 381
CCVDS	15 598	3 120	18 774	4 835	17 192	5 000	48 921
CCVSA	13 471	2 694	16 763	4 176	14 848	5 000	43 481
TOTAL	66 695	13 339	89 393	20 675	73 512	20 000	216 919

Monsieur François Britschgi indique que les augmentations de charges de personnel sont liées à la création de trois postes supplémentaires, à savoir, le poste d'animation Leader, le poste d'animation pour l'Espace Info Energie et le secrétariat à mi-temps au Clic. Ces postes seront notamment subventionnés par l'Ademe, le FEDER, la Région et le CNASEA. Il souligne également que le Budget est établi sans ponction par anticipation de l'excédent 2008.

Monsieur Jean Paul Omeyer rappelle que le Pays organise deux concours primant l'innovation sur notre territoire : entreprendre en Thur Doller, dont la remise des Prix aura lieu le 14 mai prochain et Innov'Jeunes, le 12 juin prochain.

Monsieur François Tacquard souligne l'importance de mener une politique touristique cohérente à l'échelle du Pays. Dans le cadre du présent Budget, le Pays conforte le projet de réseau de gîtes d'étape de montagne et confie aux Offices de Tourisme une mission de promotion, à hauteur d'un budget de 12 000€.

Monsieur Michel Habib souligne l'importance de poursuivre le travail entrepris sur les services, travail qui prendrait davantage la forme de travail partenarial à construire, qui ne transparait pas dans le présent Budget. Concernant le CLIC, il rappelle l'embauche de Sophie PETRICH, et la reconduction de poste de secrétariat à temps partiel, le tout sur des crédits du Conseil Général.

Monsieur Eric Gignet précise que la Commission Environnement – Climat – Transport s'est déjà réunie à de nombreuses reprises, elle pilote l'avancée du Plan Climat qui a pour ambition de participer au facteur 4, soit réduire par 4 le nombre de nos émissions de Co2 d'ici 2050.

Monsieur Roger Gaugler, en charge de la Commission Scot – Habitat informe que celle-ci a démarré ses travaux, notamment suite à la présentation du diagnostic territorial réalisé par l'INSEE, la prochaine réunion étant consacrée au bilan du schéma directeur. Il souligne particulièrement le phénomène de transfert de la population vers la zone du Piémont.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au conseil le vote du Budget 2009.

➤ **le Conseil, à l'unanimité, valide le Budget Primitif 2009.**

POINT 3- SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Protocole de partenariat et pôles de développement d'intérêt de Pays

Monsieur Jean Paul Omeyer présente le protocole de partenariat entre les Communautés de Communes et le Pays. Celui-ci a fait l'objet de plusieurs réunions de travail à l'amont. Il a pour objet de bien préciser la complémentarité des deux échelles d'intervention, de bien identifier les missions confiées au Pays. Celles-ci se déclinent en trois grands axes :

- promotion – prospection de l'offre d'immobilier et de foncier d'entreprise sur le territoire
- aide à la création – reprise d'entreprises et accueil des porteurs de projet
- animation et mise en réseau des pépinières et hôtels d'entreprises du territoire

Le protocole prend appui sur les 4 pôles de développement d'intérêt Pays que le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller soutient fortement : soutien moral et financier, pour solliciter la bonification des aides régionales dans le cadre du contrat de Pays. Ils constituent une offre foncière et immobilière :

- Pôle ENR BBC de Cernay& Environs
- Pôle d'Excellence Rurale de Dolleren - Pôle Numérique de Haute Alsace - pour les entreprises utilisatrices des TIC
- Parc d'Activité du Pays de Thann (PAPT) à Aspach-le-Haut : 2^{ème} tranche de 15 ha
- Création d'un hôtel d'entreprises dans la vallée de Saint-Amarin

De plus, l'offre d'immobilier et de foncier est complétée par une offre d'ingénierie, avec une mutualisation à l'échelle Pays de certaines fonctions.

Monsieur Jean Pierre Baeumler souligne le travail réalisé et l'importance d'un tel protocole, d'autant plus que peu de territoires ont poussé leur réflexion aussi loin. Il contribue au développement du renouvellement du tissu économique.

En outre, cette lisibilité sera un atout pour les Communautés de Communes qui portent ces pôles de développement. Il soumet ensuite la délibération à l'Assemblée.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide le protocole de partenariat.**

POINT 4- POINTS SUR DES DOSSIERS EN COURS

4-1 Promotion touristique : versement de subvention aux Offices de Tourisme

Monsieur François Tacquard rappelle que les Offices de Tourisme sont missionnés pour assurer la promotion du territoire, notamment via la participation à différents salons. Il est proposé au Conseil de rembourser les différents Offices de Tourisme de leurs frais relatifs à la participation au salon Tourissimo de Strasbourg du 6 au 8 février 2009 et au salon Loiroscope de Dijon du 30 janvier au 1er février 2009. Ces deux manifestations ont nécessité un budget global de 6.172.60€ TTC.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide le versement des différentes subventions.**

4-2 Réseau de Gîtes : choix du prestataire pour l'étude de marché – test marketing

Monsieur François Tacquard précise que l'Adauhr, missionnée pour la pré-étude architecturale rencontre quelques difficultés pour accéder aux sites, la neige tombée en abondance cet hiver n'a pas encore fondue ! Par ailleurs, il a été convenu de compléter ce travail par une étude de marché – test de marketing. Une consultation a été lancée, deux prestataires ont répondu. L'offre de Traces TPI répond le mieux à nos attentes et entre parfaitement dans le budget prévisionnel de 15 000€ TTC.

Monsieur Bernard Steiger indique avoir rendez vous avec l'Adauhr ce lundi 30 mars pour aller au Belaeker.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide le choix du prestataire, Traces TPI.**

4-3 Entrées et traversées de Pays : mission complémentaire

Monsieur François Tacquard, rappelle l'origine de ce travail confié à Ecoscop. Il était animé par plusieurs objectifs :

- ➔ Orchestrer la diversité des paysages et leur découverte
- ➔ Marquer les entrées du Pays Thur Doller et renforcer le sentiment d'appartenance au territoire
- ➔ Supprimer ou réaménager les points noirs dans les Traversées du territoire
- ➔ Réorganiser et planifier l'ensemble de l'affichage
- ➔ Améliorer le cadre de vie et les abords des routes principales par l'aménagement et la requalification des espaces.

Il s'est concrétisé par la réalisation d'un diagnostic, une synthèse de la réglementation en matière d'affichage, une rédaction d'une charte thématique et un cahier de fiches actions. Il a été demandé à Ecoscop de communiquer le fruit de ce travail aux Communautés de Communes. Pour ce faire, une proposition financière a été déposée. **Monsieur Jean Pierre Baeumler** fait état d'importants efforts à faire en matière de panneautage par une grande enseigne du secteur.

Monsieur Alain Busselot précise que Vieux Thann a fait une demande d'adhésion au Parc des Ballons, ainsi l'interdiction d'affichage sera également en application dans cette commune, qui a enclenché un travail sur un règlement de publicité.

Monsieur Jean Paul Omeyer souligne la qualité du travail accompli par Ecoscop. Il réaffirme l'importance de mettre en place un marquage et une identification de notre territoire.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide le complément de mission à confier à Ecoscop.**

4-4 Etude concernant la valorisation énergétique des bois : choix du prestataire

Monsieur Eric Gignet rappelle la volonté du conseil de mener une étude concernant la valorisation énergétique des bois rémanents, bois d'éclaircie, bois mitraillés, bois en pente sur le Pays Thur Doller. A cet effet, une consultation a été effectuée, trois propositions ont été réceptionnées. Après examen approfondi des offres, il est proposé de retenir l'offre portée par le groupement ONF - Cosylval - Forest'Bois.

Monsieur Daniel Wyss s'interroge sur l'articulation entre ces trois prestataires.

Monsieur Eric Gignet lui précise qu'il s'agit bien de trois entités différentes au sein d'un même groupement, mais ils conduisent ensemble une seule et même étude. Elle est composée d'une partie ferme et d'une partie additionnelle, en fonction des conclusions de la première partie.

Monsieur Jean Pierre Baeumler souligne l'importance d'une grande vigilance et objectivité à avoir pour leur travail, car ils contrôlent la filière, suite à leur position dominante.

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de délibération.

- **le Conseil, à l'unanimité, valide le complément de mission à confier à Ecoscop.**

POINT 5- DIVERS

5-1 Conseil de Développement du Pays Thur Doller

Monsieur Freddy Gilk précise que le Conseil de Développement s'est mis en état de marche, il a créé des groupes de travail.

Le groupe de travail Economie devrait travailler sur « comment créer les emplois de demain dans un contexte économique morose ». Le groupe de travail sur les Services souhaite apporter sa contribution sur le sujet et le groupe de travail Environnement enclenche une double réflexion, sur l'eau et sur le Plan Climat. En matière de communication, le Conseil de développement souhaite aller à la rencontre des habitants, par des présences sur les marchés par exemple, par des réunions de bureau décentralisées. Ainsi, il est prévu d'aller à Sentheim pour visiter les jardins d'Icare prochainement.

Monsieur Freddy Gilk fait également état d'informations recueillies le jour même, relatives au nombre de chômeurs d'ici la fin de l'année, à l'augmentation des taux d'intérêts. **Monsieur François Tacquard** se dit surpris par le nombre de petits projets qui naissent tout le temps. **Monsieur Jean Paul Omeyer** se félicite de l'action du Pays en matière de primo-accueil, dans un tel contexte.

Monsieur Jean Pierre Baeumler souligne la difficulté de certaines de vendre leur produit, donnant l'exemple du chlore. Et déplore l'impact de certaines grandes entreprises sur notre territoire en cas de difficulté.

5-2 Train de la Doller

Monsieur Jean Paul Omeyer précise que ce même soir a lieu l'Assemblée Générale de l'association TTDA (Train Thur Doller Alsace), et souhaite que TTDA excuse les absences des membres du Conseil à leur manifestation.

Monsieur Jean Pierre Baeumler évoque le courrier transmis aux communes, soulignant la qualité des principes énoncés, et invite les communes et intercommunalités à réagir au plus tôt.

5-3 Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller

Monsieur Frédéric Chenal fait état du débat national sur les chiffres du chômage, celui-ci ayant augmenté de 17% en Alsace et de 13% sur notre territoire. Ce dernier est éligible au contrat de transition professionnelle depuis le 1^{er} mars. Il indique que l'Assemblée Générale de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller aura lieu le 10 juin prochain à 16h à St Amarin.

Monsieur François Tacquard souligne la difficulté d'obtenir des chiffres du chômage précis, prenant en compte la réalité de la situation et non le langage officiel des services de l'emploi, qui ne comptabilisent pas tous les demandeurs d'emploi. Il confie cette mission à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller. Il suggère également d'inviter Pôle Emploi à un prochain Conseil. **Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que le choix de l'horaire pour l'Assemblée Générale n'est pas opportun. Il demande également dorénavant à Monsieur Frédéric Chenal de communiquer par écrit les éléments présentés en Conseil.

5-4 Dates des prochaines réunions et celle du prochain Conseil Syndical

- Le prochain Conseil Syndical aura lieu le 30 avril 2009 et sera suivi par celui du 19 juin 2009, toujours à 19H.
- Deux réunions d'information LEADER sont programmées les 8 et 9 avril 2009 respectivement à Masevaux, au cercle Saint Martin et à Thann à l'hôtel de ville.

Plus aucun point n'étant proposé, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** lève la séance à 20h25 et souhaite à tout le monde une excellente soirée.